

INFORMATIONS DE RENTRÉE

2018



PENSEZ À RÉSERVER VOS ACTIVITÉS À L'AVANCE POUR CONSTITUTION DE GROUPES HOMOGENES (AGE, NIVEAU).

Reprises des cours: Le samedi 8 septembre 2018

- mercredi 14h à 15h30 Poney, Niveau Galop 1/2
15h à 16h30 Poney, Niveau Galop G 3/5
16h à 17h30 Shetlands 5/8 ans
- Samedi 9h à 10h30 Poney, Niveau Galop G 1/3
10h à 11h30 Poney, Niveau Galop G 4/5
11h à 12h30 Poney, Niveau Galop G 4/6



FEDERATION FRANÇAISE
D'EQUITATION

Selon la demande et les rythmes de chacun, possibilité de cours supplémentaires ou cours particuliers sur d'autres créneaux à définir ensemble.

Toussaint:

Pour l'instant rien de fixé suite aux annulations de l'an passé, en fonction des demandes je peux placer séjours vacances, mini séjour 5/8 ans, rando étoile ou séjour perfectionnement à la carte. J'attends vos souhaits ...

Journées et 1/2 journées à la ferme:



- Voir le calendrier spécifique sur le site web : <http://www.fermeduconte.fr/a-la-une-calendrier-evenements/>
ou suivez vos mails...

Balade le samedi 15 septembre
Les inscriptions sont ouvertes ...

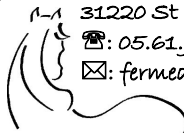
Ferme du Conté
31220 St MICHEL
☎: 05.61.90.03.68

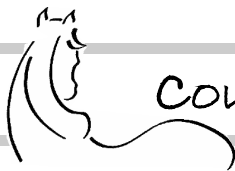
✉: fermeduconte@gmail.com

Contact: Anouk VIDRY-BINOT,

Diplômée d'état en BJEPS Tourisme Équestre,

Accompagnatrice de Tourisme Équestre, Brevet d'Animatrice Poney.





COURS SHETLANDS

Une équitation ludique pour les plus petits, basée sur des jeux et de la pratique de pleine nature. Des activités raisonnées et adaptées.

Des poneys shetlands, un âne, sélectionnés d'abord pour leur douceur et leur gentillesse, équilibrés dans leur mental afin de travailler en toute sécurité et en confiance.

Un manège couvert de taille réduite qui permet d'évoluer en toute sécurité et par tous les temps, un parcours en terrain varié pour les beaux jours, des chemins accessibles et adaptés pour les promenades en extérieurs.



COURS PONEYS

Une équitation ludique et variée pour les tous les âges et tous les niveaux, basée sur un large choix de disciplines équestres : Dressage, CSO, Pony games, Equifun, pleine nature, voltige, attelage... Passage des galops. Des activités raisonnées et adaptées.

Des poneys de loisirs et de sport de différents gabarits, permettant une pratique variée et adaptée.

Une carrière sécurisée ; pour les plus jeunes le manège couvert en cas d'intempéries...

Un attelage, des chemins de balade et randonnée

Des 1/2 journées et journées à thème pour le plaisir et le perfectionnement



FEDERATION FRANÇAISE
D'EQUITATION

UNE FERME, DES ANIMAUX,

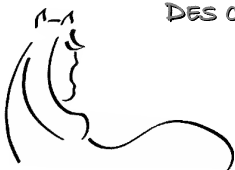
DES CHEVAUX, DES PONEYS,

DES ANIMATIONS, DES SÉJOURS, DES COURS

UN GÎTE AUX PORTES DES PYRÉNÉES,

DES BALADES ACCOMPAGNÉES,

PENSIONS, DÉBOURRAGE...



TARIFS DES COURS 2018 - 2019

Ces tarifs sont valables du 1er septembre 2018 au 31 août 2019

Inscription au club : gratuite, adhésion FFE obligatoire

Licence FFE : 25€ pour les moins de 18 ans, 36€ pour les plus de 18 ans

Tarifs cours :

Forfait trimestriel avec inscription	11 séances sur 1 trimestre	150 € soit 13,63 € / séance
Carte de 10 séances avec inscription	10 séances à la carte valables sur 1 année à partir de la facturation	155 € soit 15,5 € / séance
Séance unique sans inscription	1 séance à la carte	18 €
Cours particuliers	10 séances à la carte valables sur 1 année à partir de la facturation	250 € ou 30 € / séance
Cavalier autonome (Galop 4 requis)	Carte de 10 h d'utilisation d'un cheval en autonomie (pas de cours)	115 €

Les forfaits sont à régler avant le début de la prestation par chèque, espèces, virement ou ANCV. En cas de règlement par chèque, vous pouvez fractionner le paiement en indiquant les dates de retraits souhaitées.

Les bons plans :

Famille et intensif	5 % de remise à partir du 2ème forfait trimestriel
Séjours	10 % de remise sur les séjours aux cavaliers titulaires des forfaits trimestriels
Propriétaires	10 % de remise sur les prestations cours et séjours aux cavaliers ayant un cheval en pension à la ferme du Conté



VOS DATES DE FORFAITS

1er trimestre ... du 8 septembre 2018 au 5 décembre 2018

	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Mercredi	Les 12, 19, 26	Les 3, 10, 17	Les 7, 14, 21, 28	Le 5
Samedi	Les 8, 15, 22, 29	Les 6, 13, 20	Les 10, 17, 24	Le 1er

2ème trimestre ... du 6 décembre 2018 au 20 mars 2019

	Décembre	Janvier	Février	Mars
Mercredi	Les 12, 19	Les 9, 16, 23, 30	Les 6, 13, 20	Les 13, 20
Samedi	Les 8, 15, 22	Les 12, 19, 26	Les 2, 9, 16, 23	Le 16

3ème trimestre ... du 21 mars 2019 au 26 juin 2019

	Mars	Avril	Mai	Juin
Mercredi	Le 27	Les 3, 10, 17	Les 15, 22, 29	Les 5, 12, 19, 26
Samedi	Les 23, 30	Les 6, 13, 20	Les 11, 18, 25	Les 8, 15, 22

Matinée jeu offerte par la ferme du Conté
suivie d'un repas partagé de bonnes vacances
Le samedi 29 juin de 9h à 12h30

zone C	
Rentrée scolaire 2018	Jour de la reprise le lundi 3 septembre 2018
Vacances de la Toussaint 2018	A la fin des cours du samedi 20 octobre 2018 Jour de la reprise le lundi 5 novembre 2018
Vacances de Noël 2018	A la fin des cours du samedi 22 décembre 2018 Jour de la reprise le lundi 7 janvier 2019
Vacances d'hiver 2019 vacances de février 2019	A la fin des cours du samedi 23 février 2019 Jour de la reprise le lundi 11 mars 2019
Vacances de printemps 2019 vacances de Pâques 2019	A la fin des cours du samedi 20 avril 2019 Jour de la reprise le lundi 6 mai 2019
Pont de l'Ascension 2019	A la fin des cours du mercredi 29 mai 2019 Jour de la reprise le lundi 3 juin 2019
Grandes vacances 2019	A la fin des cours du samedi 6 juillet 2019

INFOS PRATIQUES

Matériel :

Nous prêtons des casques aux normes mais conseillons à chaque cavalier d'avoir le sien, adapté à la forme et taille de sa tête.

Il est fortement conseillé de porter un gilet de protection, notamment lors des séances de saut d'obstacle, **le gilet de protection est obligatoire sur le PTV, cross.**

Les cavaliers doivent avoir les mollets et chevilles protégés (bottes ou bottines et mini-chaps), sachant que l'hiver est boueux à la ferme, nous conseillons les bottes.

Organisation des cours :

Afin que les cours commencent à l'heure, les cavaliers sont priés d'arriver **5 minutes en avance** pour se préparer et prendre connaissance de leur monture.

Absence, annulation :

Possibilité de récupérer la leçon si nous sommes prévenus 24h à l'avance, **toute leçon non décommandée 24h à l'avance sera considérée effectuée et définitivement perdue quel que soit le forfait (carte ou trimestre).**

En cas de fortes intempéries ou d'une absence massive de cavaliers, la ferme du Conté se réserve le droit d'annuler une ou plusieurs séances. Ces séances pourront être rattrapées ou faire l'objet d'un avoir.

Retrouvez l'ensemble des tarifs, les infos pratiques et l'actu du club...

sur **le site web de la ferme du Conté** : <http://www.fermeduconte.fr/>

Retrouvez l'actualité et les événements sur **notre page facebook** :

<https://www.facebook.com/pages/Ferme-du-Conte>

[/%C3%A9/1104970132853537?](https://www.facebook.com/pages/Ferme-du-Conte/%C3%A9/1104970132853537?ref=aymt_homepage_panel)

[ref=aymt_homepage_panel](#)

Contact: Anouk VIDRY-BINOT,

Diplômée d'état en BJJEPS Tourisme Équestre,

Accompagnatrice de Tourisme Équestre, Brevet d'Animatrice Poney.

Ferme du Conté
31220 St MICHEL
☎ : 05.61.90.03.68
✉ : fermeduconte@gmail.com

1/2 PENSION

POURQUOI LA DEMI-PENSION AVEC LE CLUB ?

Pour le cheval :

Cela lui permet de faire autre chose que les reprises, de travailler régulièrement sur la semaine.

Ça lui apporte une certaine stabilité, une référence
Il est souvent très pouponné !!!

Pour le cavalier :

Les avantages, sans les inconvénients du propriétaire (pas de frais vétérinaire, pas de maréchal ferrant, etc...), et si cela ne va pas avec le cheval, il suffit d'en essayer un autre sans revendre.

Il peut faire des choses différentes avec le cheval.

Cela lui permet de commencer à se rendre compte de tout ce qu'implique d'être propriétaire d'un cheval.

C'est aussi une alternative pour les jeunes cavaliers souhaitant devenir propriétaire mais qui avec les études ne pourront continuer à travailler leur cheval ; ou pour ceux qui ne peuvent pas respecter un horaire hebdomadaire régulier du fait de leur emploi du temps ou études.

Tarif demi-pension club

90 € par mois de prise en demi-pension.

3 heures d'utilisation libre par semaine, libre ou en cours commun
(Un cours inclus, inutile de rajouter un forfait trimestriel),
licence FFE obligatoire

Possibilité de changer de cheval en fin de mois (en fonction des disponibilités)

Possibilité de stopper ou démarrer une pension chaque mois